



Overeaters Anonymous - Region 6

New York, Connecticut, Massachusetts, Rhode Island, New Hampshire, Maine, Vermont, Central & Eastern Ontario, Quebec, Newfoundland & Labrador, New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Bermuda

Assemblée de la Région 6 Automne 2024 : 21 septembre 2024

Procès-verbal

L'Assemblée de la Région 6 des Outremangeurs Anonymes est ouverte à 9 h 57 par la Présidente de la Région 6. La prière de la Sérénité est prononcée en anglais par la Présidente et en français par Carmen D. de l'Intergroupe O.A. Français de l'Outaouais.

La Présidente de la Région 6 souhaite la bienvenue à tous les participants à l'Assemblée. Il y en avait 34 inscrits (dont 31 présents), dont 7 membres du Conseil d'administration, 5 points bleus et 3 invités : Chronomètres : Karin H. et Bruce R., et Parlementaire : Ann W. Sur les 34 Intergroupes de la Région 6, 18 Intergroupes avaient des représentants de la Région 6 inscrits à cette Assemblée.

La Présidente explique l'objectif du Conseil d'administration de fournir une interprétation en français à l'Assemblée afin que les Intergroupes dont les représentants ne parlent que français (ou qui sont bilingues) puissent assister à l'Assemblée et avoir voix au chapitre et voter. Cependant, à ce jour, personne n'a demandé d'interprétation en français.

- Tricia, de l'Intergroupe Ocean & Bay (IG), a lu les 12 Étapes des Outremangeurs Anonymes.
- Barb, de l'Intergroupe du Grand Rochester, a lu les 12 Traditions des Outremangeurs Anonymes
- Les 12 Concepts des Outremangeurs Anonymes ont été lus.
- Les Concepts 1 à 6 ont été lus par Lisa de l'Intergroupe des OA des Maritimes
- Les Concepts 7 à 12 ont été lus par Michael de l'Intergroupe de Greater Syracuse.

Présentation des membres du Conseil d'administration de la Région 6, du Parlementaire et des anciens administrateurs :

Trésorière : Debbie H.

Secrétaire : Blair P.

Coordinateur du site Internet et des publications : Michael P.

Vice-président : Chuck F.

Liaison des administrateurs avec la Région 6 : Bob F.

Coordinatrice : Lynda B.

Présidente : Kimberly C

Parlementaire : Ann W.

Membre de droit : Carmen D.

Présentation des anciens administrateurs en demandant aux personnes de se lever et d'indiquer leur nom et leur ancien poste de service.

Bruce R. : Coordinateur du site Internet et des publications de la Région 6

Karen C. : Trésorière de la Région 6, Administratrice des Services généraux et Présidente du Conseil d'administration des Services Mondiaux

Sue S. : Secrétaire

Diana G. : Vice-Présidente et Présidente de la Région 6

Carmen D. : Présidente de la Région 6

Susan P. : Secrétaire de la Région 6

Karin H. : Vice-Présidente de la Région 6, Présidente, Administratrice de la Région 6

Lynda B. : Secrétaire de la Région 6

Présentation des bénévoles :

Moniteur du microphone central : Karin H. de l'IG du district d'Ottawa

Chronométrateur : Karin H. et Bruce R. de l'IG du district d'Ottawa

Comité d'approbation du procès-verbal : Michael P., Bobbie M., Jacki A. et Michelle N.

Présentation des nouveaux représentants (« points bleus », N=6) : Tricia de l'IG Ocean & Bay ; Annie de l'IG Westchester United ; Michael de l'IG Greater Syracuse ; Lisa de l'IG Maritimes d'OA ; Amy de l'IG Westchester et Barb de l'IG Greater Rochester.

Présentation des visiteurs / invités (N=3) : Gloria de l'IG du district de la capitale de l'État de New York ; Bruce de l'IG du district d'Ottawa ; Mary de l'IG du district de la capitale de l'État de New York.

RAPPORTS DES ADMINISTRATEURS

Présidente : Aucun ajout. Question : Quand le calendrier 2025 sera-t-il distribué ? Réponse : Après que le Comité de la Convention ait fait le point aujourd'hui.

Vice-président : Pas d'ajouts. Pas de questions.

Coordinateur : Pas d'ajouts. Question : A-t-on essayé de contacter l'IG du Bronx ? Réponse : La Présidente a pris contact avec l'Intergroupe du Bronx, qui est en train de s'organiser. La Présidente assurera le suivi avec eux.

Secrétaire : Deux petites modifications au procès-verbal de l'Assemblée de la Région 6 du printemps 2024 : 1. L'IG de la trésorière, Debbie H., a été incorrectement mentionné (il devrait s'agir de l'IG du comté de Nassau), 2. le rôle antérieur de Susan dans la Région 6 a été incorrectement mentionné (il devrait s'agir du rôle de secrétaire). Le rapport de la secrétaire est considéré comme le procès-verbal de l'Assemblée de la Région 6.

Coordinateur du Web et des publications : Pas d'ajouts. Pas de questions.

Liaison avec les administrateurs : Aucun ajout. Question : Le CASM 2025 est-il ouvert aux invités sans droit de vote ? Réponse : D'ici la fin de la journée, l'Agent de liaison enverra un courriel au Président du comité de planification de la conférence pour lui poser la question.

Trésorier : Vous pensez à servir ? Le trésorier a présenté un bref compte-rendu de son parcours de service dans la Région 6.

Les ANNONCES et les affaires courantes ont été faites par le Vice-président.

Les formulaires d'amendement sont discutés et la procédure de soumission d'un amendement est décrite.

(10 h 35 -10 h 50) **MISE AU POINT SUR LES TRADITIONS** est faite par le représentant des administrateurs/coordonateur.

Le représentant des administrateurs discute de la Tradition 2. Un processus de prise de décision éclairé repose sur l'écoute active. On doit écouter la voix de la minorité et prendre une décision qui est bonne pour OA, incluant la Région 6, plutôt que pour ses goûts personnels. Il faut donner la possibilité de poser des questions. Si vous prenez une mauvaise décision, vous pouvez toujours la réexaminer. Ce qui ne doit pas être fait durant un débat, c'est de revenir sur la question encore et encore. Pensez à la Tradition 2 au cours de la journée aujourd'hui. Il s'agit de s'assurer que tout le monde a la possibilité d'avoir du temps de parole. Si vous ne comprenez pas, sûrement que quelqu'un d'autre ne comprend pas aussi. Écoutez d'abord. Il se peut qu'une question ait été posée et qu'une réponse y sera apportée. Deux nouveaux slogans pour aujourd'hui : « Nous sommes EUX » et “Faites confiance”. Nous sommes ici pour mettre en pratique la Tradition 2 et pour transmettre le message.

RÉUNIONS DES COMITÉS (tenues individuellement)

[les informations ont été affichées à l'écran et communiquées oralement]

Politique / Règlements se réunira dans la salle 725

Convention se réunira dans la salle de bal USS Albany

Finances se réunira dans la salle 525

Renouvellement de l'Intergroupe (IGOR) se réunira dans la salle de conférence Touhey (au fond du couloir à droite)

Information publique / sensibilisation des professionnels se réunira dans la salle 625

12^e Étape à l'Intérieur du Mouvement (TSW) se réunira dans la salle 325

Site web et publications se réunira dans la salle 425.

La session du matin s'est terminée à 10h59 avec la Promesse d'OA prononcée en anglais et en français.

Announce : Le premier point à l'ordre du jour de chaque comité est l'élection d'un Président de comité pour un mandat d'un an. Une personne peut servir pour deux mandats. Les exigences sont les suivantes 1) avoir un an d'abstinence continue et 2) être un représentant inscrit ou un représentant suppléant d'un Intergroupe inscrit.

DÎNER

L'Assemblée de la Région 6 est ouverte à 13 h 14 par la Présidente de la Région 6, qui prononce la prière de la Sérénité en anglais et en français.

Les membres du Comité du Congrès ont présenté un sketch pour annoncer le Congrès de la Région 6 intitulé « Ensemble, on se rétabli ». Le Congrès aura lieu du 25 au 27 octobre 2024 à Nashua, NH.

1) Veuillez vous inscrire pour faire du service en utilisant le « Sign up Genius », 2) Les tirages au sort seront différents cette année. Les Intergroupes sont invités à donner de l'argent et un petit comité de la convention achètera les articles, 3) Besoin d'un billet d'ange ? Le « billet d'ange » est un don anonyme ; il ne peut pas être utilisé pour votre propre admission. Il y a plus de quarante (40) billets d'ange disponibles. Il n'y a aucune indication sur le badge d'inscription/nom que la personne a un « billet d'ange ». 4) L'inscription en ligne se termine le 18/10/2024. 5) Consultez le site web du congrès pour obtenir des informations sur le congrès et sur la manière de se porter volontaire pour faire du service, d'acheter des repas, de demander un cochambreur, etc. Assistez virtuellement à la soirée et aux discours des orateurs principaux (disponibles en anglais et en français (avec interprétation)), le coût est de 15 \$.

RAPPORT SUR LES BOURSES IP

La Présidente annonce le financement du PI Blitz, tel que recommandé par le Comité d'Information publique et de sensibilisation professionnelle et approuvé par le Conseil d'administration de la Région 6, comme suit :

IG Western Massachusetts (diffusion d'informations locales et actuelles sur les OA dans les universités, les centres de gestion du poids et les centres de santé) **900\$**

IG Southwestern Connecticut (diffusion d'une affiche en espagnol et en anglais pour faire connaître OA sur 5 bus urbains pendant 4 semaines dans les villes du Connecticut) **1 020\$**

IG Green Mountain North (publication d'une annonce dans un journal pendant un an indiquant qu'OA est un programme de rétablissement en 12 étapes destiné aux personnes qui ont des comportements alimentaires compulsifs et des compulsions alimentaires) **424\$**

TOTAL 2 344\$

Rappel : Les demandes de fonds de BLITZ D'IP doivent être déposées au plus tard à l'Assemblée du printemps 2025, le 4 février 2025. Veuillez rappeler à vos Intergroupes de ***télécharger le formulaire de demande de fonds PI Blitz le plus récent sur le site Internet de la Région 6.***

RAPPORTS DES COMITÉS (Les rapports des comités sont fournis dans un document séparé, l'annexe A, jointe à ce procès-verbal)

Le Comité des politiques et des Règlements a été présenté par Carmen D. (Présidente) de l'Intergroupe O.A. Français de l'Outaouais.

Renouvellement de l'Intergroupe (IGOR) a été présenté par Lisa (secrétaire) de IG OA Maritimes.

L'Information publique et la sensibilisation des professionnels ont été présentées par Diane (secrétaire) de IG Ocean & Bay.

Les Finances ont été présentées par Austine R. (secrétaire) de IG OA New Hampshire.

La Convention a été présentée par Jacki A. (secrétaire) de l'IG Connecticut.

Le site Web et les publications ont été présentés par Susan P. (secrétaire) de l'IG du district d'Ottawa.

12^e Étape à l'Intérieur du Mouvement (TSW) a été présenté par Bobbie M. (membre du comité) de IG Mass Bay.

APPEL NOMINAL

La Secrétaire explique la procédure d'appel nominal. La secrétaire procède à l'appel nominal et le rapport sur les pouvoirs (ci-dessous) est confirmé par la Parlementaire.

DROIT DE PRÉSENCE

Nombre total de représentants votants : 28

Nombre total de membres du Conseil d'administration ayant le droit de vote : 6

Nombre total de membres votants : 34

Majorité : 18

Deux tiers (2/3) : 23

La Présidente déclare que le quorum est atteint et l'Assemblée poursuit ses travaux.

ADOPTION DU RÈGLEMENT PERMANENT

La Présidente demande à l'assemblée d'examiner le Règlement tel qu'il est projeté à l'écran.

La Présidente souligne le texte de l'article A : « Travaillons ensemble dans un esprit de respect mutuel et de gentillesse dans le cadre des activités de la Région 6 - et lorsque la conscience de groupe est atteinte, qu'il y ait unité ». Les amendements au Règlement permanent doivent être adoptés par un vote à la majorité. L'adoption du Règlement permanent nécessite un vote au 2/3.

Un amendement à l'article J du Règlement permanent est présenté, appuyé, et consiste à ajouter/supprimer des mots (les mots ajoutés sont soulignés, en gras et surlignés en vert et les mots supprimés sont barrés en rouge) : « Aucune question ne sera acceptée à partir du microphone central tant que tous les arguments pour et contre n'auront été présentés pour chaque proposition principale ». **APPROUVÉ.**

Un amendement à l'article C du Règlement permanent est présenté, appuyé, et consiste à supprimer l'article C du Règlement permanent (qui se lit comme suit : « Les enfants qui ne sont pas membres des OA ne sont pas admis à l'Assemblée ». Avant le vote, un amendement à l'amendement est demandé.

Un amendement à un amendement de l'article C du Règlement intérieur est demandé, appuyé, et se lit comme suit : « Les enfants ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'Assemblée de la Région 6 ». L'amendement n'est **PAS APPROUVÉ.**

Pour en revenir à l'amendement à l'article C du Règlement, une question de privilège est posée et une proposition de renvoi au Conseil d'administration pour la prochaine assemblée est

présentée et appuyée. Il n'y a aucune objection au renvoi de l'article C du Règlement au Conseil. **L'article C du Règlement est renvoyé au Conseil pour la prochaine Assemblée.**

Il n'y a pas d'objection au Règlement permanent tel qu'amendé ; le Règlement permanent tel qu'amendé est **ADOPTÉ TEL QUE PRÉSENTÉ.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est affiché à l'écran et a été distribué dans le paquet envoyé par courriel. Un membre signale que les noms des responsables sur la droite semblent incorrects. La Présidente explique qu'il s'agit d'un problème avec les tableaux dans le document. La Présidente y travaillera à l'avenir avec l'aide du Conseil et du Coordinateur des traductions/interprétations. L'ordre du jour figurant sur le site web de la R6 est exact. Il n'y a pas de changement, d'ajout ou de proposition d'amendement à l'ordre du jour. En l'absence d'objection, l'ordre du jour est **ADOPTÉ TEL QUE PRÉSENTÉ.**

PRÉSENTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU PRINTEMPS 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée du printemps 2024 a été distribué avec les rapports des administrateurs et est disponible en ligne. Le procès-verbal a été approuvé par le Comité d'approbation des procès-verbaux. Étant donné que le procès-verbal a été distribué dans le paquet envoyé par courriel, la Présidente considère que vous avez lu le procès-verbal. Deux corrections ont été apportées après la distribution du procès-verbal aux administrateurs (Debbie H. est membre de l'IG du comté de Nassau et Susan était précédemment secrétaire de la Région 6). En l'absence d'objection, le procès-verbal est **APPROUVÉ TEL QUE MODIFIÉ.**

Comité d'approbation du procès-verbal de l'Assemblée de l'automne 2024 : La Présidente remercie Bobbie, Michael, Jacki et Michelle d'avoir accepté de siéger à ce comité.

Le vice-président présente les ANNONCES :

Le Forum Intergroupe se réunit tous les mois (généralement le quatrième dimanche du mois). Pour toute question, veuillez contacter Bob F., Chargé de Liaison avec les Administrateurs.

Élections

La Présidente explique la procédure de vote. Nous organiserons chaque élection séparément. Si l'Assemblée le souhaite, nous pouvons procéder à un vote à voix haute. L'Assemblée peut

également procéder à un vote debout. S'il y a une objection à un vote à voix haute ou à un vote debout, un bulletin de vote papier sera distribué. Il n'y a pas de question sur la procédure.

Vice-président

Il n'y a pas d'objection à un vote debout.

Candidat : Chuck F.

Élection du vice-président = ÉLU

Trésorier

Pas d'objection à ce qu'il y ait un vote debout.

Candidate : Karen C.

Élection de la Trésorière = ELUE

Secrétaire

Il n'y a pas eu de candidat. Les statuts et Règlements de la R6 stipulent que le Conseil d'administration de la R6 nommera un Secrétaire pour un mandat d'un an, et que l'Assemblée votera à l'automne 2025. Plus d'informations à ce sujet seront fournies à la fin de la journée.

Administrateurs des Services Mondiaux

Candidats : Bruce R. et Blair P.

Kim L. a retiré sa candidature. La procédure de vote est décrite ; les représentants peuvent voter pour 0, 1 ou 2 candidats. Ne rien écrire d'autre sur le bulletin de vote. Le candidat doit obtenir la majorité des votes exprimés pour être confirmé.

Élection de confirmation des administrateurs des Services mondiaux : Bruce R. & Blair P. =

AFFIRMÉ

Pas d'objection à ce que les bulletins soient détruits.

SOUS-COMITÉ DE RÉFÉRENCE :

La Présidente explique le rôle des membres du Sous-comité de référence à la Conférence d'affaires de Services mondiaux. Le Sous-comité de référence est un forum où les représentants élus examinent et discutent des amendements au Règlement et des propositions d'affaires nouvelles qui ont soulevé des questions ou des inquiétudes ou qui doivent être modifiées. L'objectif principal du Sous-comité est de résoudre les problèmes liés aux propositions qui doivent être renvoyées ou présentées à la Conférence. Exigences : 1 an d'abstinence continue, 2

ans de service au-delà du niveau du groupe, et participer déjà à la CASM. Il n'y a pas de financement. Un invité ou un suppléant de l'AR6 qui participe à la CASM 2025 en tant que délégué peut être nommé. La CASM 2025 sera en virtuel. Le vote se fera par bulletin papier ; il n'y a pas de limite au nombre de nominations provenant de l'assemblée (ou d'auto-nomination), et vous voterez pour deux personnes.

Sous-comité de référence pour les nominations : Lynda B. & Michelle N.

Vote du Sous-comité de référence :

Une objection a été soulevée quant à la tenue d'un vote par appel nominal et des bulletins de vote ont été distribués.

Élection du Sous-comité de référence : Lynda B. et Michelle N. = ÉLUE.

Pas d'objection à ce que les bulletins soient détruits.

Rappel de fournir au Coordinateur votre badge en cas de départ et de l'informer si vous serez remplacé par son suppléant.

SUJET D'ECRITURE :

Le sujet de rédaction a été partagé à l'écran par le Coordinateur du site Web et des Publications qui a également expliqué la procédure.

« Comment mon rétablissement est-il suffisamment attrayant pour attirer les outremangeurs compulsifs vers les OA ? »

COLLECTION DE LA 7e TRADITION

AFFAIRES NOUVELLES :

Il y a 6 propositions à discuter aujourd'hui, 5 sont à l'ordre du jour convenu par résolutions en bloc et 1 est séparée.

Ordre du jour par résolutions en bloc

Un ordre du jour par résolutions en bloc comprend une liste de points de routine, non controversés, qui sont approuvés avec une proposition, sans discussion, et avec un vote. Tout membre votant peut contacter le moniteur du microphone central pour demander qu'un point soit retiré de l'ordre du jour par résolutions en bloc, sans vote, et le point sera retiré. Tout point retiré de l'ordre du jour par résolutions en bloc sera déplacé à la fin des propositions. L'ordre du jour par résolutions en bloc doit être adopté au 2/3 des voix.

La présidente présente les motions de modification de la politique 2 à 6 de l'ordre du jour par consentement. Ces motions concernent les fonctions et responsabilités des membres du bureau

de la R6. Le président demande aux visiteurs de se rendre au fond de la salle avant de procéder au vote. L'ordre du jour par consentement est **ADOPTÉ**.

Amendements au Règlements / Propositions de Politiques

La Présidente annonce qu'il y a un point supplémentaire à l'ordre du jour.

La Présidente explique la procédure de vote et précise qu'aucune question ne sera posée par le moniteur du microphone central tant que tous les arguments pour et contre n'auront été présentés pour chaque proposition principale. L'auteur de la proposition s'exprimera en faveur de la proposition. Les amendements aux Politiques et aux Règlements doivent être adoptés à la majorité des voix. Les propositions relatives aux affaires nouvelles doivent être adoptées par un vote au 2/3. Conformément aux Règlements, les propositions (et une proposition modifiée) sont jointes au présent procès-verbal (annexe B). Le point n° 1 ne figurait pas dans l'ordre du jour de consentement et sera discuté. Tous les autres points font partie de l'ordre du jour de consentement et sont **ADOPTÉS**.

Point n° 1 : la modification du Règlement a été présentée par la Présidente avec de légères modifications suggérées ci-dessous. Le Conseil d'administration recommande des modifications mineures dans la formulation afin d'être cohérent avec le Règlement et les pratiques actuelles. Deux mots manquants ont été ajoutés et deux mots ont été remplacés. Les mots soulignés font partie de l'amendement au règlement qui a été fourni aux représentants avant l'AR6.

Article VI Nomination et élection des administrateurs, section E

En cas de vacance d'un poste de responsable de l'AR6, le bureau de la R6 doit nommer un responsable intérimaire qui exercera ses fonctions jusqu'aux prochaines élections de l'assemblée. Dans la mesure du possible, les personnes désignées comme responsables intérimaires doivent, au moment de leur nomination, remplir les conditions requises pour être élues responsables de R6, comme indiqué ci-dessus à l'article VI, paragraphe D. Si **aucun** candidat ne remplit ces conditions, le Conseil de la R6 peut désigner une personne qui assiste aux réunions des OA au sein de la R6, qui est abstinente depuis au moins un an et qui a assisté à au moins une assemblée de la R6 au cours des cinq dernières années et/ou qui remplit d'autres conditions spécifiées par le Conseil d'administration de la R6.

Il n'y a pas d'objection à considérer / voter sur la version de l'amendement du Règlement mis à jour (listé ci-dessus).

Les pour et les contre ont été entendus et des réponses ont été apportées aux questions. La proposition est **ADOPTÉE**.

Propositions des comités :

Une nouvelle proposition a été soumise par le Comité des congrès et appuyée. « Je propose que le congrès de 2025 se tienne du 24 au 26 octobre à Rochester, New York, organisé par les Intergroupes et les bénévoles de Buffalo, Rochester et Syracuse. La proposition a été **ADOPTÉE**.

Aucune proposition d'affaires nouvelles d'urgence n'a été présentée.

COLLECTION DE LA 7e TRADITION TOTAL : 209,00 \$.

Question : où va la 7ème tradition ? Réponse : La trésorière précise que la Région 6 garde la plus grande partie de la 7e tradition (va dans un fonds général), et le trésorier pense que 15% est envoyé aux Services Mondiaux.

La secrétaire annonce que le Conseil d'administration fournit de la documentation sur l'IP aux représentants. Vous êtes priés de venir chercher votre documentation sur l'estrade.

Une proposition est faite pour détruire les bulletins de vote. Il n'y a pas d'opposition.

ACTIVITÉ DE GROUPE : Les joies du service

Les membres ont été invités à se répartir en équipes d'environ 6 personnes et à partager leurs idées sur les joies et les récompenses du service. Question à considérer : Quel est le service le plus gratifiant que vous ayez vu (quelque chose qui pourrait inspirer d'autres personnes) ? Pour votre groupe, notez les deux histoires de service les plus inspirantes dont vous avez été témoin et remettez le document au Coordinateur du site web et des publications. Les informations seront publiées sur le blog et l'infolettre de la R6. Le groupe qui aura donné la meilleure réponse gagnera un exemplaire de la nouvelle littérature d'OA approuvée par la conférence, *Diverse Voices*. Toutes les personnes présentes ont reçu un exemplaire du livre.

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX VENUS

La Présidente remercie les 6 représentants du « Blue Dot » pour leur service aujourd'hui. La Présidente leur demande de retirer le point bleu de leur badge et de le placer à l'arrière de leur épaule droite. Ces membres ont maintenant derrière eux leur première Assemblée de la Région 6. Félicitations !

CLÔTURE

La Présidente remercie les personnes présentes aujourd'hui, y compris les visiteurs et les invités, les bénévoles et la Parlementaire. Elle remercie tout particulièrement Debbie H., notre trésorière, et Blair P., qui quitteront leurs fonctions le mois prochain.

La Présidente clôt l'Assemblée à 16h41. Dans un esprit d'unité, nous avons clôturé par la Promesse de responsabilité en français et en anglais.

Respectueusement soumis,

Blair P.

Secrétaire, Région 6

Comité d'approbation du procès-verbal : Michael P. de l'Intergroupe de Metrowest, Bobbie M. de l'Intergroupe de Mass Bay, Jacki A. de l'Intergroupe du Connecticut et Michelle N. de l'Intergroupe du Connecticut.